

NOM :Prénom :
Adresse :
Code postale :Ville :
Téléphone :E-mail :
Pièce d'identité : Carte d'identité Passeport Permis de conduire
N° :Délivrée le : à :

Photocopie de pièce d'identité OBLIGATOIRE

Nombre d'emplacement (12€ la place, l'emplacement est 1 place de parking)

Montant total : €. (Règlement par chèque à l'ordre de Jeunesse Nantaise en Action)

Conditions de participation

- de ne pas être commerçant(e)
 - de ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal)
1. L'ouverture du site est prévue à 6h30 pour l'installation des exposants. Dès son arrivé, l'exposant choisi son emplacement. Les exposants s'engagent à recevoir le public de 9h à 17h45.
 2. Les exposants auront accès au vide-grenier avec leur véhicule pour installer et désinstaller leur stand uniquement entre 6h00 et 8h30 et à partir de 17h45.
Entre 8h30 et 17h45 aucun véhicule ne pourra stationner ou circuler sur l'espace du vide-grenier. Les allées de circulation devront rester dégagées pour permettre la circulation du public ainsi que pour l'accès des secours en cas de besoin.
 3. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, alimentation, armes, animaux vivants).
 4. Les exposants devront laisser leur emplacement propre après leur départ.
 5. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'intempéries, du non-respect du règlement de la part de l'exposant après le 3 septembre 2019.
 6. La location de l'emplacement est de 12€ la place de stationnement, ceux-ci sont loués sans tables ni chaises, c'est donc à l'exposant de prévoir son matériel.
 7. Tout exposant doit justifier de son identité en présentant sa carte d'identité et son bulletin de confirmation. Ces informations seront collationnées et tenues dans un registre à disposition des services de contrôle.
 8. La réservation ne sera effective qu'à réception du dossier complet, dans la limite des places disponibles. Un mail de confirmation sera envoyé à l'exposant. Aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Dossier complet à envoyer avant le 3 septembre 2019 à :

Jeunesse Nantaise en Action - Maison des Habitants et du citoyen -

1 place des Lauriers - 44100 Nantes

Renseignements : 06-62-39-71-91 – jeunesse.nantaise.en.action@outlook.fr

Retour du bulletin d'inscription avant le 3 septembre 2019

Je déclare sur l'honneur avoir lu le règlement et en accepter les conditions énoncées ci-dessus :

Fait à Le

Signature